

ALICE BEIGNEUX

Département de L'Indre

**Document généré le mardi 07 avril 2026 à 09:34**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 03/04/26	05/04/26	<b>5305</b>	17	7 / 7	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	03/04/26 à 10h10	05/04/26 à 10h45	3/3	26-34414	<u>26-34414</u>
JOUE	Intégrale	03/04/26 à 10h10	07/04/26	3/3		<u>235031-2026</u>

**Service** : CP**Classification CPV** :Principale : **45233141** - Travaux d'entretien routier

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>RD 943 - Travaux d'aménagement -Commune de Villedieu sur Indre / Niherne</b>
<b>Référence</b>	2026-AOM0014
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRB03
<b>Lieu principal d'exécution</b>	INDRE 36020 CHATEAUROUX
<b>Durée</b>	4 mois à compter du 01/07/26
<b>Description</b>	Décapage de terre végétale : 4500.00 m <sup>2</sup> Terrassement : 4000.00 m <sup>3</sup> GNT 0/31.5 : 400.00 Tonnes Grave 40/230 : 200.00 Tonnes Pose de buse cadre 150x75 : 10.00ml Création de fossé : 900.00 ml

<b>Code CPV principal</b>	<b>45233141</b> - Travaux d'entretien routier  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Reconductions	Non
<b>Conditions de participation</b>	<b>Autres exigences économiques ou financières</b> : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 5 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire- Certificat de visite  <b>Marché réservé</b> : Non
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70 % : Le critère prix 30 % : La valeur technique
<b>Renseignements</b>	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Règlement de consultation</u></li><li>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></li></ul>
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>06/05/26 à 17h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>4 mois</b> , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 07/05/26 à 09h00
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u></li></ul>
<b>Renseignements complémentaires</b>	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site. infos complémentaire peuvent être obtenus : Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via marches-publics.info Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 55/54 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant. Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
Marché périodique :	Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60

[greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 03/04/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7